

Découvrez en avant-première les résultats de notre enquête de lectorat

QUESTIONNAIRE D'ENQUÊTE

COMITÉ TECHNIQUE - COMITÉ DE LA REVUE



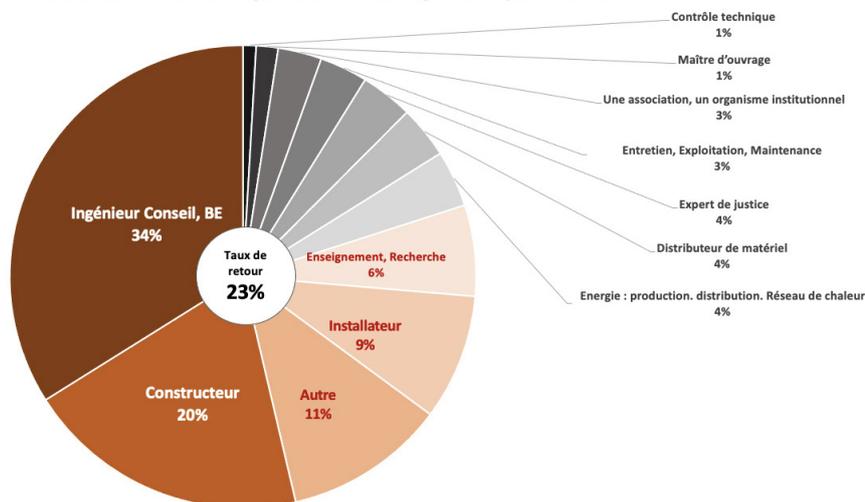
A la question, « **lisez-vous CVC ?** » vous êtes très nombreux à nous manifester votre fidélité et ce, quel que soit votre métier. Pour affiner notre analyse, nous avons volontairement intégré dans le questionnaire une nuance dans la régularité de lecture, et celle-ci montre en effet qu'une partie d'entre vous ne lit pas la revue systématiquement. Une des raisons évoquées dans vos remontées provient notamment du support dématérialisé qui ne semble pas convenir à tous : nous étudions de près ce sujet. Mais ce n'est pas la seule raison, et nous souhaitons prendre le temps d'étudier toutes vos idées pour augmenter l'attractivité de notre rendez-vous trimestriel.

Pour rappel, le Comité Technique et le Comité de la Revue CVC se sont associés dans cette réflexion commune, cha-

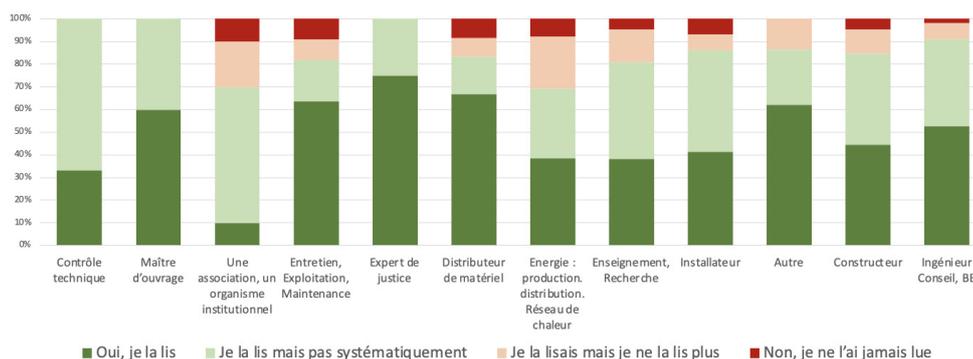
Vous avez été nombreux à participer à l'enquête « CVC et vous », et nous vous en remercions. En effet, avec un taux de retour de 23 % sur nos cibles captives, nous avons collecté un échantillon très représentatif de vos ressentis et desideratas. Nous profitons ainsi de ce numéro CVC News pour partager avec vous quelques-uns de ces résultats.

Il nous a d'abord semblé important de mesurer vos attentes en fonction de vos métiers. Ce sont d'abord les Ingénieurs et bureaux d'études qui ont répondu présent avec 34 % des retours suivis, avec un poids relatif de 20 %, des constructeurs dont la catégorie rassemble essentiellement les fabricants industriels. La catégorie « autre » représente 10 % : celle-ci est largement représentée par nos séniors. Le graphique ci-après permet de visualiser la répartition des réponses en fonction des catégories de métiers définies par l'AICVF.

Taux de retour et répartition des réponses par métier



Niveau d'intérêt global : Lisez-vous la revue CVC?



cun contribuant à fournir un contenu technique proche de vos préoccupations. Ainsi, ce sondage a pour but d'alimenter une analyse sur l'évolution de ses contributions techniques (l'avis d'expert, analyses réglementaires, dossiers techniques...) et ses supports de communication presse (CVC et CVC News).

Comme vous pourrez le constater dans les graphiques qui vont suivre, vos retours ont conforté l'importance que vous portiez à nos contributions. Nous avons fait le choix ici de vous présenter les deux les plus représentatives de nos comités à savoir :

- L'avis d'Expert produit par le Comité Technique :

Nous partagerons prochainement d'autres analyses aux présidents des groupes régionaux afin qu'ils puissent vous apporter un complément à ces premiers résultats.

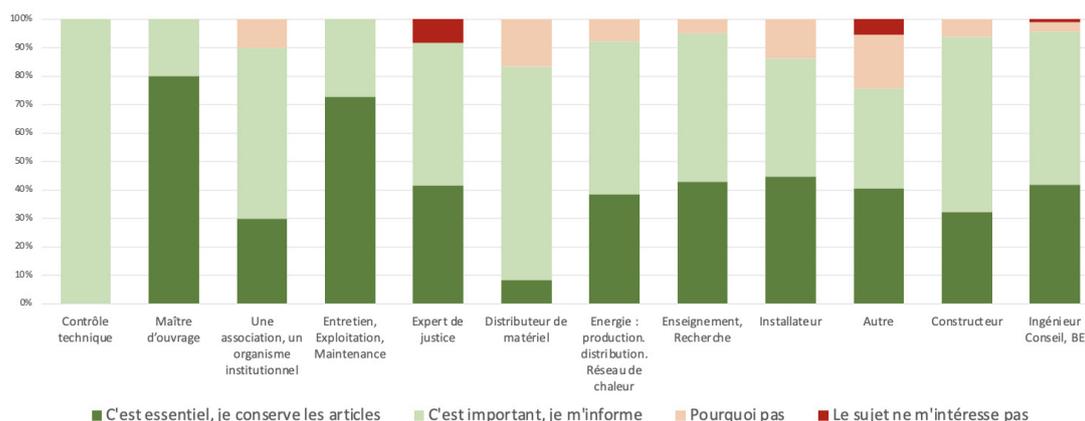
Nous avons mesuré au travers de ce questionnaire la dimension que représente une mobilisation d'une association qui compte plus de 2000 membres.

La voix de chacun au service d'une vision collective autour des sujets qui nous rassemblent peut en effet apporter de nouvelles perspectives et sources d'informations à partager dans la revue CVC et la newsletter CVC News.

Ainsi, nous comptons sur vous pour répondre à nos prochaines enquêtes et nous aurons plaisir à en partager les résultats. ■

Niveau d'intérêt pour le contenu de la revue : L'avis d'experts (8 à 10 pages)

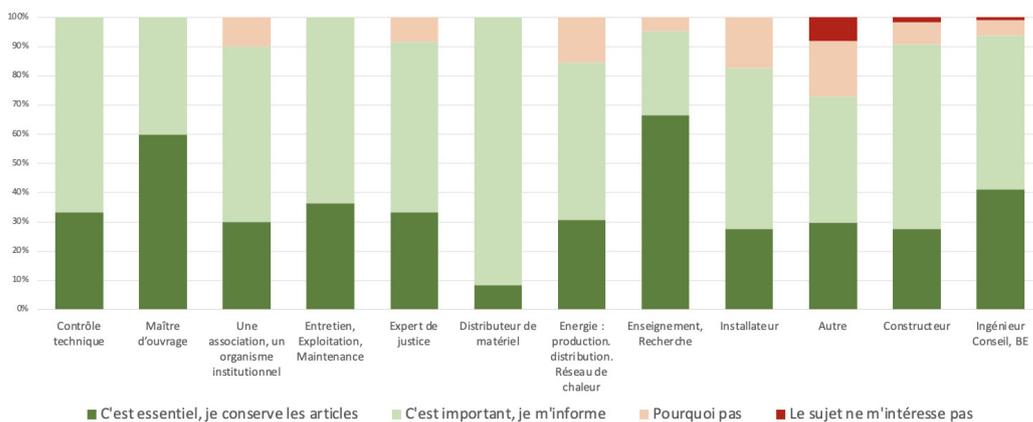
Une démonstration technique sur une thématique CVC



- Les Dossiers produits par le Comité de la Revue CVC :

Niveau d'intérêt pour le contenu de la revue : Les dossiers (12 pages par sujet)

Des professionnels contribuent à croiser leur expertise autour d'une thématique liée au Génie Climatique



Ça se passe en région

AICVF BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE (1)

Réunion de Bureau et Rencontre AICVF

Le bureau AICVF Bretagne-Pays de la Loire s'est réuni le 19 décembre à la Villa Belle Rive, restaurant situé en bord de Loire à Sainte-Luce-sur-Loire près de Nantes.

Dix membres étaient présents pour la réunion précédant la rencontre.

A l'ordre du jour :

La finalisation des représentations des kakemonos et des flammes qui seront utilisés dans les différentes manifestations régionales. Ils seront différenciés pour les EPA (Energy Pétanque Awards) et autres réunions. Ils intégreront le nouveau logo de l'AICVF, et mettront en valeur les partenaires régionaux.

Ensuite, retour sur la réunion du 6 décembre sur le thème de la RE2020 organisée et pilotée par Serge Le Gall à l'IUT de Lorient et présentée par Vincent Braire du Bureau d'Études Pouget Consultants et membre du bureau régional.

Également, préparation des prochains événements de début 2023, dont la réunion partenaires et l'Assemblée générale régionale.

Un point a été fait sur le nombre de membres individuels régionaux et sur les règlements de cotisation effectués en fin d'année 2022, avec les informations collectées sur Assoconnect.

Vers 12 heures, aux dix membres du bureau se sont joints une quinzaine de membres régionaux pour la rencontre traditionnelle qui a pour but d'entretenir une relation conviviale du réseau, sans thème particulier.

Le président régional, Thierry Jahier a donné la parole pour



un tour de table où chacun a pu se présenter. Il a indiqué succinctement les événements en préparation pour 2023 pour la région.

Enfin, place à la convivialité avec un déjeuner au cours duquel chacun a pu échanger sur les sujets d'actualités. ■

Marc Perrochaud

Membre du bureau AICVF Bretagne-Pays de la Loire

AICVF BRETAGNE-PAYS DE LA LOIRE (2)

Réunion partenaires du 10 février 2023

A l'issue de la réunion mensuelle du bureau régional, nous avons convié les partenaires régionaux à nous rejoindre à l'Espace Level à Nantes, pour la traditionnelle première réunion de l'année.

Acette occasion nous avons étreigné les nouveaux kakemonos et flammes arborant le nouveau logo de l'association. C'est donc devant une vingtaine de personnes que le président régional AICVF, Thierry Jahier, a commencé son intervention en remerciant tous les partenaires qui nous soutiennent et permettent l'activité régionale de l'association. Les 14 partenaires présents, dont certains représentés par des membres du bureau, ont présenté





leur société et leur activité.

A noter :

- 3 nouveaux pour cette année : Bosch-elm Leblanc, Nicoll et Stiebel Eltron, soit au total 36 partenaires.
- 1 nouveau membre personne morale enseignement bac+2/3 : IUT de Lorient, l'inscription étant en cours, ce qui porte à 6 les MPM enseignement dans la région Bretagne-Pays de la Loire.
- 4 membres personne morale industriels dont le siège est dans la région AICVF, complétés par les membres personne morale or et argent possédant une agence en région.

Thierry Jahier a rappelé que les partenaires peuvent être porteurs de thèmes de réunions techniques à proposer au bureau. Ce sera notamment le cas pour une réunion de 2023 portant sur les traitements des eaux des réseaux sanitaires et climatiques.

Il a ensuite évoqué les réunions techniques en préparation pour le premier semestre 2023, et l'Assemblée générale régionale AICVF qui se tiendra le 9 mars prochain avec l'élection de membres du bureau. Les échanges se sont poursuivis autour d'un cocktail déjeunatoire servi sur place. ■

Marc Perrochaud
Membre du bureau AICVF
Bretagne-Pays de la Loire



AICVF CHAMPAGNE-ARDENNE

Assemblée générale et visite d'un site remarquable

Lundi 6 février 2023 s'est déroulée l'Assemblée générale de la région Champagne-Ardenne devant plus de quarante personnes.

Après un rappel de l'origine de notre association et de son fonctionnement par Patrick Villéger, vice-président national, Laurent Petit, secrétaire, a présenté le rapport moral de 2023 et Pierre Vanmeenen, trésorier, son rapport financier et sa prévision budgétaire pour l'année 2023. Il a ensuite été procédé à l'élection du bureau, au cours de laquelle les 13 candidats 2023 ont été élus à l'unanimité. Après la méthanisation, la transformation des gaz de réseau, et les nouveaux fiouls, nous avons poursuivi notre cycle de réunions destinées à présenter les évolutions des énergies, en visitant cette fois-ci le site de Cristanol,

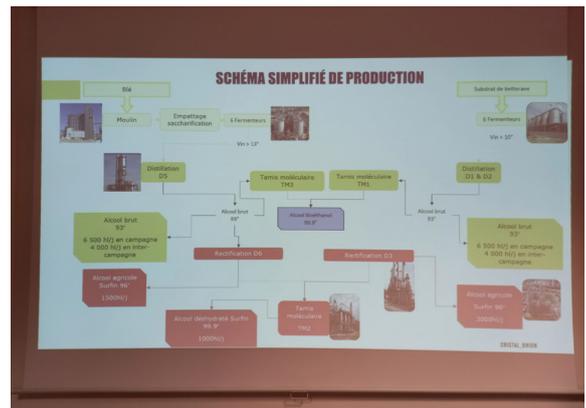
deuxième producteur français de bioéthanol à partir de betteraves et de blé, guidés par son directeur, Thierry Caron.

Après un dynamique exposé sur la fabrication d'alcool, deux groupes ont été constitués pour la visite, équipés de nos EPI. « Grandiose », « fabuleux », « magique », « impressionnant » : les visiteurs ne tarirent pas d'éloges après la spectaculaire balade de nuit au cœur de cette unité industrielle : 16,5 MW de puissance électrique, 200 T/h de vapeur produite par le bois, le gaz, une unité de méthanisation intégrée, un moulin à farine, une unité de capture et de compression



du CO₂, une fabrication de pellets à base des résidus de bet-
teraves destinés à l'alimentation animale.
Cette belle soirée a été conclue par un cocktail. La consom-
mation d'alcool étant strictement interdite sur le site, la soi-

rée fut animée par du pétillant de rhubarbe.
Merci à Pierre Vanmeenen pour nous avoir proposé et or-
ganisé cette visite, ainsi qu'à Gérard, Stanislas, Sébastien et
Laurent, dynamiques membres du bureau. ■



AICVF ILE-DE-FRANCE

Colloque, succession et soirée festive

Fin novembre, l'AICVF Ile-de-France a réuni près de 100 personnes, en majorité membres AICVF, autour d'un colloque animé par Nathalie Tchang, du bureau d'études Tribu Energie, qui intervenait sur les études de sensibilités règlementaires RE2020 dans le tertiaire avec des acteurs de l'ingénierie, de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre - Eiffage Construction, Bouygues Immobilier et Antonini Architecte & Associés - qui ont commenté leurs expériences de conception et de suivi en 3 tables rondes richement documentées. A la suite de cette matinée riche d'enseignements, le président Philippe Herbulot a invité les non-membres de l'AICVF à se retirer afin de procéder, comme c'était prévu, au vote du candidat à sa succession

à la présidence du groupe régional AICVF Ile-de-France. C'est à l'unanimité des présents et des représentés que Mohamed Abdelmoumène a été élu. Cette matinée de transition s'est tenue au nouveau Campus du Bâtiment à Vitry-sur-Seine. Un lieu d'études scolaires, qui rassemble entre autres les étudiants de Maximilien Perret, et qui s'est révélé accueillant et d'un accès facile. Quelques jours plus tard, c'est sous la co-présidence de Philippe et Mohamed que le Bureau AICVF Ile-de-France s'est rassemblé mi-décembre, avec quelques invités, pour une soirée de danse et de mets folkloriques du Brésil pour clôturer notre année 2022. Souhaitons à Mohamed toutes les joies et les succès de sa présidence. ■

Webinaire

Décret tertiaire : première étape validée, objectif 2030 ! Mardi 28 Mars 2023 de 11:00 à 12:00 / (Europe/Paris)

Le dispositif Eco-Energie Tertiaire est déjà une réalité : l'année 2022 a été marquée par le renseignement de la plateforme OPERAT de l'ADEME, il est maintenant temps de se tourner vers l'échéance 2030. Après un premier webinaire organi-

sé en mai 2022, GRDF revient sur le sujet et vous apporte quelques éléments d'éclairage sur les actions à mener pour atteindre les objectifs de réduction demandés par le décret. **Nous vous donnons rendez-vous lors d'un webinaire le 28 mars à 11h.**

Au programme :

- Retour sur 2022 : les obligations du décret et les déclarations dans OPERAT

- Adapter ses objectifs avec le dossier technique de modulation
- Les actions d'amélioration énergétique pour atteindre les objectifs 2030
- Des retours terrain pour illustrer les actions à entreprendre
- Et un moment dédié pour répondre à toutes vos interrogations.



[S'inscrire au webinaire](#)



Ventes et installations des équipements CVC 2022

Les chiffres de 2022 concernant les ventes de pompes à chaleur, de climatisation, du chauffage, du solaire et de la ventilation ont été présentés et publiés courant février 2023 par UNICLIMA, AFPAC et Pac&Clim'Info.

L'année s'est montrée sous ses meilleurs augures avec de nombreux progrès qui seront commentés dans la parution de notre prochain numéro de CVC d'avril 2023 ; mais peuvent déjà être consultés sur les sites de chacun www.uniclimate.fr – www.afpac.org

UNICLIMA : BILAN 2022 ET PERSPECTIVES POUR 2023

AIDES, MARCHÉ ET RÉSULTATS

2022 a été dans l'ensemble, une bonne année pour la vente des appareils et équipements CVC. La progression des ventes de pompes à chaleur se poursuit et est dans la tendance des 3 derniers exercices qui a vu ses ventes doubler. Les aides coup de pouce et MaPrimeRénov' y sont, bien sûr, pour beaucoup et continueront à soutenir le marché qui a franchi le cap des 346 000 PAC air-eau installées.

LA CHAUDIÈRE S'ÉTEINT

Cette progression de la PAC s'est faite au détriment de la chaudière dont la condamnation du fioul a gagné le marché du gaz, touché par le bannissement des énergies fossiles. Ce sont les PAC 6/10 kW qui font la plus forte progression (+ 49 %) pour presque 30 % des ventes. Les modèles 11 à 20 kW font plus de 50 % des ventes et progressent quant à eux de 24 %. La haute température (> 65 °C), en hausse de + 37 %, répond au marché de la rénovation. La géothermie reste un marché de niche et progresse pour la 2^e année consécutive avec 2915 appareils vendus.

Le chauffe-eau thermodynamique (CET) reste en progression de + 8 % (163 125 pièces mises en œuvre), favorisé par les dispositifs d'aides, principalement en rénovation.

AIR/AIR ET CONFORT D'ÉTÉ

La PAC air/air reste sur le cap des 800 000 unités, 1/3 en multi split et 2/3 en mono split, avec cependant une baisse de 8 % en 2022. La chaleur estivale, plus les menaces de pénurie fossiles, ont été le moteur des achats accompagnés du choix d'un système de rafraîchissement d'été dont le besoin se fait et risque de se faire de plus en plus sentir. Le marché est dans l'expectative des directives et des évolutions des fluides à faible impact sur le réchauffement climatique qui ont franchi le cap des presque 50 %.

F-GAS ET GWP

L'utilisation des fluides à fort GWP (Global Warming Potential) ou PRG (Potentiel de Réchauffement Global) a perdu 10 points sur 2022 et les ventes de produits fonctionnant au R 32 ont progressé de 96 % pour les PAC air/air. Les changements dans les directives et aides réglementaires ont nui à leur efficacité et leur compréhension. Les incertitudes sur les contraintes qui découleront de la F-Gas produiront les mêmes effets.

QUALITÉ D'AIR ET VMC

La ventilation en logement individuel se partage entre simple flux (autoréglable ou hygroréglable) et double flux. On note une progression de + 44,6 % en double flux avec 42 230 unités mises en œuvre, et une baisse de 5,8 % en simple flux, principalement en autoréglable. La ventilation, comme presque tous les secteurs, est soutenue par la rénovation et par les aides, premier déclencheur de la décision... C'est à se demander ce que serait le marché du confort sans ces dispositifs incitatifs, Coup de pouce, MaPrimeRénov', CEE pour ne citer que les plus courants. Ils ont le mérite d'activer le marché, de pousser l'utilisateur à la décision d'achat et, comme c'est le but, de réduire nos émissions carbonées dont déjà, il est bon de souligner que la France en est le 3^e pays le moins émetteur. ■

Activité - Produit	2021	2022	Δ % + ou -
Chaudière (gaz et fioul)	715 000	504 000	- 29 %
- Dont condensation	81 000	65 000	- 20 %
Brûleurs	50 600	34 900	- 31 %
Radiateurs	1 932 000	1 531 000	- 21 %
Sèche serviettes	395 000	330 000	- 16 %
Chaudière biomasse	33 900	42 000	+ 24 %
Solaire thermique en m ²	53 600	69 400	+ 29 %
PAC air/eau	267 221	346 313	+ 30 %
- Dont Monobloc	32 989	46 599	+ 42 %
- Dont Bibloc	234 322	299 714	+ 28 %
PAC Géothermie	2 719	2 915	+ 7 %
PAC ECS - CET	150 904	163 125	+ 8 %
PAC air/air mono & multi split	837 629	772 324	- 8 %
Climatisation en tertiaire (DRV)	32 311	35 167	+ 9 %
Clim tertiaire Split P> 17,5 kW	4 128	4 227	+ 2 %
Rooftop	1 964	1 979	+ 1 %
Chillers refroidisseurs de liquides	5 456	4 723	- 13 %
Total VMC Simple et double flux	894 462	885 106	- 4,2 %
- Dont VMC Simple flux	923 666	842 876	- 5,8 %
- Dont VMC Double flux	29 204	42 230	+ 44,6 %

Label expérimental et patrimoine

En janvier 2020, le collectif Effnergie lançait le label expérimental Effnergie et Patrimoine, soutenu financièrement par l'Ademe et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires avec le soutien technique du ministère de la culture. C'est avec l'objectif de rassembler les moyens d'atteindre un niveau moyen BBC en 2050 de l'ensemble du parc national bâti qu'Effnergie a créé, dès 2017, un groupe de travail chargé d'unir la performance énergétique à la notion de patrimoine et a lancé cette expérimentation sur trois ans. Le 19 janvier 2023, Effnergie a communiqué les résultats de ces trois années expérimentales. Elles ont fonctionné sur la mobilisation d'une commission composée d'experts en éner-

effnergie
Patrimoine
Expérimental

gie et en patrimoine chargés de l'analyse des projets proposés et de valider les 54 candidatures sur des projets de toutes natures et époques dans une diversité territoriale qui a concerné l'ensemble des régions françaises. La commission a retenu

9 lauréats. Un guide en ligne montrera tous les éléments méthodologiques de l'infographie «Retour d'expérience – Expérimentation Effnergie Patrimoine». Grâce à ces labels, Effnergie, expert reconnu d'intérêt général, travaille à la massification de la rénovation énergétique performante et rassemble depuis 2006 des acteurs d'horizons variés pour généraliser les bâtiments sobres en énergie et bas carbone. ■

www.effnergie.org

SNEFCCA

Le Syndicat National des Entreprises du Froid équipements de Cuisine professionnelles et Conditionnement d'Air regroupe 220 entreprises de plus de 20 salariés sur un total de 2600 entreprises, en majorité des PME (92 %) de moins de 20 salariés. Le chiffre d'affaires se répartit pour 56 % en froid, 31 % en clim-conditionnement d'air et 11 % en cuisines professionnelles.

Le secteur toujours dynamique, a per-

mis 6150 embauches en 2021 et cela continue avec des perspectives d'embauches dans les douze prochains mois pour 67 % d'entreprises de la branche. La progression en hausse des chiffres de la profession marque la dynamique des métiers du SNEFCCA dont l'activité se répartit pour 65 % en installation, 21 % en dépannage et 11 % en maintenance contractuelle. ■

www.snefcca.com



Construire et rénover

Le succès de la 7^e édition parisienne d'EnerJMeeting ne s'est pas démenti. Au-delà des chiffres en nombre de visiteurs, l'organisation du salon, l'accueil du public, les conférences, les sujets abordés et la motivation des visiteurs ont unanimement montré l'intérêt de cette journée, devenue emblématique, du confort, de l'énergie, des horizons climat et de ce qui en résulte du combat contre les émissions de carbone. EnerJMeeting a été une grande journée de février 2023, dont sûrement, tous les partenaires exposants ont mesuré l'intérêt du visiteur aux nouveautés réglementaires, à ce que présage la RE2020 et aux solutions qui étaient présentées et proposées. On ne peut citer tous les acteurs qui ont animé cette journée, mais on retiendra cependant l'intervention d'Alain Maugard, grande figure de l'urbanisme et ancien président du CSTB, qui dédiait son ouvrage « *Le bâtiment acteur majeur des changements sociétaux* » dans le cadre de cette grande journée d'échanges, d'exposés et de débats. ■

ENER
MEETING



www.enerj-meeting.com



Nouvelle identité pour le gaz de demain

Tous les professionnels de l'énergie et du monde HVAC ou CVC connaissent l'AFG (Association Française du Gaz) par son activité sur le marché des énergies et ses communiqués relatifs à l'énergie gaz. Face aux défis politiques et sociétaux ainsi qu'à l'évolution du climat, le gaz se transforme et devient renouvelable, bas carbone, liquide et/ou hydrogène. Une transformation qui pèsera demain sur les économies européennes et mondiales et sur les enjeux climatiques, énergétiques et sociaux. Avec une industrie gazière prête à y répondre,



adossée à toute l'industrie, toutes les technologies et notamment des déchets, l'AFG énonce en deux mots sa nouvelle ambition et sa nouvelle identité France Gaz pour, avec tous les acteurs, transformer l'énergie. Son titre presse, numérique et papier, diffuse quotidiennement l'actualité française, européenne et mondiale qui traite principalement des sujets du gaz naturel, des gaz renouvelables et de l'hydrogène. ■

www.francegaz.fr

Loi EnR et ambitions carbone

A une semaine d'intervalle, nos deux assemblées parlementaires ont adopté, à la majorité presque unanime au Sénat, la loi énergie renouvelable EnR. Selon le SER, Syndicat des Energies Renouvelables, cela marque les points majeurs du parcours législatif, l'engagement du ministère de la Transition Énergétique envers les EnR, et la nécessité, actée par le Parlement français, d'accélérer le développement.



Notre consommation d'énergie est encore actuellement pour 60 % d'énergies fossiles, énergies qui devront disparaître en 2050 ! Et, toujours selon le SER, la France dispose des moyens industriels pour satisfaire 45 % de cette consommation dès 2030. Il faudra, pour atteindre ce palier, doubler la production de chaleur renouvelable, multiplier la production d'électricité renouvelable par 2,3 et le gaz renouvelable par plus de 7. Des objectifs ambitieux qui reposent sur la volonté politique de la prochaine loi de programmation Énergie Climat et la volonté de décarbonation par verdissement de notre industrie. ■

Nouveaux métiers, dynamisation et perspective de carrière

Les réglementations environnementales accompagnent la transition énergétique. Les nouveaux marchés et les nouvelles activités qui émergent, mettent en évidence les besoins en recrutement et en nouvelles compétences. Du 21 au 23 mars prochain, sur le site d'Eurexpo à Lyon, le salon BePositive sera le rendez-vous de la transition énergétique 100 % dédié et consacré aux enjeux de l'emploi et de la formation qui seront mis au cœur de l'actualité

du salon et du premier campus Emploi-Formation. Il sera en liaison avec les centres de formation, les entreprises et les professionnels, leur permettant d'échanger sur les méthodes, les besoins et les opportunités du domaine du bâtiment. Le Campus BePositive 2023 sera un rendez-vous entièrement dédié à cette problématique de la Transition énergétique et environnementale. ■

www.bepositive-events.com

Assainissement et pompage



SFA (Société Française d'Assainissement) marque ce début d'exercice 2023 par un rappel à l'ensemble de la profession (du bureau d'études prescripteur au porteur de projets en passant par l'entreprise et la distribution professionnelle) de l'existence de la version Projets de son catalogue pour répondre aux besoins de l'activité travaux du bâtiment. Cette version est complétée par la version Pocket

qui répondra aux besoins quotidiens de l'artisan. Le bricoleur particulier trouvera quant à lui réponse dans la brochure dédiée à la demande GSB (Grande Surface de Bricolage). SFA entend, avec des solutions d'assainissement et de pompage performantes et de mise en œuvre facile, répondre à la demande du marché qu'elle satisfait depuis bientôt 65 ans. ■

www.sfa.fr